



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Lundi 16 mai 2011

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits. N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2011-2012 est en ligne](#)

SOMMAIRE

- 1) Suppressions des postes AVS-Co en CLIS et en ULIS pour des raisons d'économie.**
- 2) Assemblée Générale des AVS-Co : mercredi 25 mai 2011 à 9h30 au local du SNUipp-FSU.**
- 3) Témoignage d'une collègue AVS-Co concernée.**
- 4) Rencontre SNUipp-FSU/IA sur la question des titulaires-remplaçants.**
- 5) Enquête PPRE ? Halte à la surcharge !**
- 6) Budget 2012 de l'Education Nationale : les hypothèses ...**
- 7) Dispositif ECLAIR : les syndicats de l'Académie appellent à l'action.**

1) Suppressions des postes AVS-Co en CLIS et en ULIS pour des raisons d'économie.

Dans notre département, depuis plusieurs années, l'ensemble des classes de CLIS et d'ULIS (ex-UPI) dispose d'un AVS afin de seconder l'enseignant et les élèves en situation de handicap. Ces personnels qui ont un contrat de droit public d'assistant d'éducation pouvaient rester sur poste jusqu'à 6 ans (par renouvellement annuel) permettant ainsi un travail sur plusieurs années. Or, pour des questions d'économie, l'IA vient d'annoncer que ces 47 personnes seront tout simplement remerciées à la fin de cette année scolaire et remplacées par des contrats aidés (EVS). La différence est de marque : le CUI est payé moins avec un contrat en CDD de 2 ans maximum. Lorsque les choix économiques sont plus importants que la scolarisation des élèves handicapés...

2) Assemblée Générale des AVS-Co : mercredi 25 mai 2011 à 9h30 au local du SNUipp-FSU.

Après la suppression de tous les postes d'AVS-Co pour la rentrée 2011, Le SNUipp-FSU invite les AVS-Co et les enseignants à une assemblée générale :

Mercredi 25 mai 2011 à 9h30
au local du SNUipp-FSU du Haut-Rhin,
[19 boulevard Wallach](#) à MULHOUSE.

3) Témoignage d'une collègue AVS-Co concernée.

« Je travaille depuis plus d'un an dans cette CLIS et avec le maître de cette classe nous avons réussi à faire avancer scolairement et humainement les enfants de façon considérable et la rupture de mon contrat remet complètement en cause l'équilibre psychologique de ces enfants, sachant qu'ils ont besoin de préserver leurs repères, car leur évolution scolaire en dépend. La décision de l'Education nationale de supprimer ces postes est un vrai gâchis au niveau humain et l'ensemble du personnel de l'école est très choqué par une telle décision, il s'agit d'économies de bout de chandelle au détriment de centaines d'enfants en situation de difficultés et ma révolte est immense! ... issue de France Télécom, j'ai vécu le démantèlement de cette entreprise publique, et le management de la terreur qui s'en est suivi, et je tombe

des nues lorsque je me rends compte de ce qui se passe au sein de l'Education Nationale, pas terrible.... »
Une AVS-Co du Haut-Rhin

4) Rencontre SNUipp-FSU/IA sur la question des titulaires-remplaçants.

Le mardi 3 mai 2011, des représentants du SNUipp ont rencontré l'IA sur la question des titulaires-remplaçants. Le compte-rendu en lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2001>

5) Enquête PPRE ? Halte à la surcharge !

Des écoles de certaines circonscriptions sont destinataires d'une enquête ministérielle sur les PPRE. Une belle « usine à cases » dont l'intérêt pédagogique pour la réussite des élèves est inversement proportionnelle au temps qu'elle coûte aux directeurs/trices...

Il ne s'agit pas seulement de déclarer le nombre de PPRE par niveau dans l'école mais de croiser avec la prise en charge en aide personnalisée, la participation aux stages de remise à niveau, le taux de réussite aux paliers du socle commun et l'intervention des RASED auprès des élèves. N'en jetez plus !

Evidemment aucun document pour aider les directeurs/trices à procéder en cours d'année à ces relevés de manière à économiser du temps n'a été proposé en amont. L'enquête oblige en fait à reconsidérer les situations individuelles une par une. La charge de travail est très lourde dans les écoles aux effectifs chargés ou à la forte concentration en élèves en difficulté (éducation prioritaire, quartiers sensibles, zone rurale fragile) mais également pour les collègues peu ou pas déchargé-e-s et qui ont bien d'autres préoccupations.

Dans un contexte où les attaques sur les RASED ne faiblissent pas (fermetures de postes, réduction des départs en formation), les objectifs de cette enquête croisant activité des RASED et taux de réussite aux paliers du socle des élèves en difficulté ne peuvent qu'apparaître douteux et manquer pour le moins de transparence...

Dans un contexte de surcharge administrative et en cette fin d'année scolaire qu'on sait être une période particulièrement chargée pour les directeurs/trices (bilans en tout genre, suivi des orientations au secondaire, relations aux familles en rapport aux maintiens proposés par les conseils de cycle, nouvelles inscriptions, préparation de la rentrée 2011, etc.), cette enquête est définitivement de trop !

Le SNUipp-FSU 68 appelle donc les collègues à ne pas compléter et renvoyer cette enquête.

6) Budget 2012 de l'Éducation Nationale : les hypothèses ...

Deux hypothèses seraient actuellement à l'étude au ministère de l'Éducation nationale, en vue du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux prévu par la RGPP, pour le budget 2012. 16 000 suppressions de postes seraient programmées à la rentrée 2012 dans l'Éducation nationale : c'est « grosso modo » le chiffre indiqué par François Fillon le 5 mai 2011, à l'issue d'un séminaire gouvernemental. Au cours de ce séminaire, les ministres ont reçu leurs lettres de cadrage économique et financier pour la préparation du budget 2012.

HYPOTHÈSES

- L'hypothèse « haute » étudiée par le ministère s'appuierait sur la répartition suivante : 8 200 postes non remplacés dans le premier degré, 4 800 dans le second, 600 chez les personnels administratifs, et 2 400 dans l'enseignement privé.

- L'autre hypothèse consisterait à afficher 16 000 suppressions d'emplois, dont environ 6 000 postes transformés en heures supplémentaires et ainsi « rendus » aux enseignants, sur la base du volontariat. La suppression « réelle » de postes atteindrait alors 10 000 emplois : 4 000 postes supprimés dans le premier degré, 4 000 dans le second, 600 chez les personnels administratifs et 1 400 dans l'enseignement privé.

Autre montage budgétaire envisagé : transférer des emplois actuellement financés par le ministère de l'Éducation nationale au budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Mires). Il s'agirait de plusieurs milliers d'emplois d'enseignants en BTS et en classe préparatoire, qui figurent actuellement dans le programme « 141 » (enseignement scolaire public du second degré) du budget de la mission enseignement scolaire.

7) Dispositif ECLAIR : les syndicats de l'Académie appellent à l'action.

L'ensemble des organisations syndicales de l'Académie : FSU (SNUipp-SNES-SNEP-SNUEP), SGEN-CFDT, Sud Education Alsace, CGT-éduc, SNEETA, FO, appellent à se mobiliser contre le dispositif ECLAIR.

Pourquoi refuser le dispositif ECLAIR et signer la pétition intersyndicale :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article1998>

**Elles appellent à des rassemblements le mercredi 25 mai à 15h
devant l'Inspection d'Académie du Haut-Rhin à COLMAR
et devant le rectorat de STRASBOURG.**

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>